



## **Rapport du vérificateur intérieur des comptes**

### **Sixième rapport du Comité du Programme, du Budget et de l'Administration du Conseil exécutif à la Soixante-Quatrième Assemblée mondiale de la Santé**

1. La quatorzième réunion du Comité du Programme, du Budget et de l'Administration du Conseil exécutif s'est tenue à Genève les 12 et 13 mai 2011 sous la présidence du Dr Ali Jaffer Mohamed (Oman).<sup>1</sup>
2. Le Comité a examiné le rapport du vérificateur intérieur des comptes et s'est déclaré satisfait de l'utilité du travail accompli. Le Comité a pris acte des observations formulées par le Commissaire aux Comptes et par le Président du Comité consultatif indépendant d'experts de la Surveillance sur l'absence relative de ressources du Bureau des services du contrôle interne et de la surveillance et a admis que la fonction demandait à être considérablement renforcée, en particulier dans le contexte du programme de réformes du Directeur général. Le Comité a également exprimé sa préoccupation au sujet de l'impact sur la vérification des activités des bureaux de pays de la charge de travail résultant des responsabilités récemment transférées concernant les enquêtes sur les allégations de harcèlement, à un moment où les ressources font défaut.
3. Le Comité a noté les conclusions du vérificateur intérieur des comptes concernant les principaux risques opérationnels dus au fait que des initiatives majeures en vue d'une amélioration opérationnelle ne fonctionnent pas de manière optimale, et à la dilution du cadre de responsabilisation, accentués par un système décentralisé fondé sur des responsabilités individuelles, sans conséquences en cas de non-respect.
4. Le Comité s'est dit satisfait du compte rendu et du contrôle du suivi des recommandations figurant dans les rapports du vérificateur intérieur des comptes, des informations plus détaillées étant fournies sur les taux d'exécution et sur l'ancienneté des recommandations. Compte tenu de la moyenne actuelle de 1,3 an avant de considérer comme clos un rapport de vérification, le Comité a rappelé au Secrétariat la nécessité de garantir une mise en œuvre rapide des recommandations et souligné la nécessité d'accélérer la mise en œuvre des questions en suspens depuis longtemps, notamment la réponse à apporter au système institutionnel de gestion des risques, en suspens depuis 2005. Le Comité a également prié le Secrétariat de prendre des mesures concernant la nature récurrente de l'insuffisance des contrôles internes en matière d'achats, de ressources humaines et de gestion de la coopération financière directe au niveau des pays.

---

<sup>1</sup> Pour la liste des participants, voir le document A64/45, annexe.

5. Le Comité a déclaré qu'il serait heureux que le Secrétariat envisage de communiquer l'intégralité des rapports de vérification intérieure des comptes aux États Membres pour leur permettre de mieux comprendre les problèmes sous-jacents.

### **RECOMMANDATION À L'ASSEMBLÉE DE LA SANTÉ**

6. Le Comité a recommandé à l'Assemblée de la Santé, au nom du Conseil exécutif, de prendre note du rapport du vérificateur intérieur des comptes.

= = =